

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Josée Frenette, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Portneuf :

Que lors de son assemblée régulière tenue le 21 juin 2023, le conseil de la MRC de Portneuf a adopté son règlement numéro 414 intitulé « Règlement limitant la mise en décharge sur le territoire de la MRC de Portneuf de matières résiduelles provenant de l'extérieur de son territoire »;

Que ce règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la loi et quiconque désire prendre connaissance du règlement numéro 414 peut le faire au bureau de la MRC de Portneuf, situé au 185, route 138 à Cap-Santé. Vous pouvez également le consulter sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.portneuf.ca, dans la section « Règlements et politiques ».

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 22 JUIN 2023



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et
greffière-trésorière